



**Etablissements de formation fréquentés précédemment :**

Années	Classes	Spécialités	Etablissements - villes

**Diplômes éligibles à la formation et obtenus ou en cours d'obtention:**

**Seuls les candidats** titulaires des diplômes cités ci-dessous ou en cours d'obtention de ces diplômes, peuvent candidater à la **FCIL « Usinage – Adaptation à l'emploi »**.

DIPLOMES REQUIS	Année d'obtention	En cours de formation (classe terminale) (cocher)	Intitulé du titre ou du diplôme
Bac Pro Technicien d'Usinage			
Bac Pro Technicien Outilleur			
Bac Pro Microtechniques			
	Année d'obtention	Non obtenu mais cycle de deux ans réalisé (cocher)	
BTS CPRP (obtenu ou ayant suivi le cursus des deux ans)			Conception des Processus de Réalisation de Produits option A ou B
BTS CIM (obtenu ou ayant suivi le cursus des deux ans)			Conception et Industrialisation en Microtechniques

**AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE, uniquement pour les candidats en formation en 2020-2021 :**

**Travail (assiduité - aptitude au travail - persévérance) :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Appréciation globale :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

A ..... Le .....

Cachet de l'établissement

Le Chef d'Etablissement  
(signature)

**IMPORTANT**

**Documents à joindre au dossier de candidature (IMPERATIF) :**

Pour tous les candidats :

- Photocopies des bulletins scolaires des deux dernières années de formation.
- Curriculum Vitae à jour.
- Lettre de motivation pour les candidats non scolarisés en 2020-2021.

ATTENTION :

Cette modalité de candidature est complémentaire à la procédure PARCOURSUP.

**L'ouverture de cette formation à la rentrée 2021 est conditionnée à un nombre minimum de candidats inscrits. Le Rectorat de Poitiers décidera de cette ouverture.**